



DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Toutes les personnes majeures devant occuper le logement doivent fournir :

- **Carte nationale d'identité / passeport ou**
- **Titre de séjour en cours de validité**
- **Les 2 derniers avis d'imposition ou de non-imposition :**

(Avis d'imposition 2019 sur les revenus de l'année 2018)

(Avis d'imposition 2020 sur les revenus de l'année 2019)

Il est impératif d'indiquer dans le formulaire de demande de logement, le numéro de sécurité sociale du demandeur et du codemandeur ou conjoint (les 14 chiffres).

Aucun enregistrement ne pourra être validé sans ces numéros

**Service Logement – Mairie Annexe
Rue Emile Kahn – 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél 01.69.46.80.90
Mail : logement@sgdb91.com**